

## **Projet présidentielles 2012 par [Jean Claude Lalot](#),**

### **01 AVANT PROPOS**

#### **Constat:**

**Il n'existe pas de projet fédérateur et mobilisateur porté par un mouvement politique fort. Rien, donc, pour enrayer la disparition progressive de notre industrie, les délocalisations et la stagnation de notre croissance. Les 10 millions de foyers qui sont en état de précarité (soit +/- 20 millions de personnes, le tiers de la population, car sans emploi et/ou qui n'en vivent pas), coûtent à la collectivité, aides sociales versées, cumulées aux cotisations non versées (25 000 € x 10 millions), 250 milliards € par an.**

*A cela s'ajoute une pénurie de logements sans précédent depuis ces 60 dernières années.*

#### **Les corollaires**

*Une insécurité, liée directement à l'abandon de territoires entiers par l'état et une disparition des services publics à d'autres endroits, due à leur concentration dans les mégapoles.*

*Ces abandons de territoires laissent des populations entières sans éducation, sans repères pour les plus jeunes et sans visions et perspectives pour le plus grand monde.*

*Cela correspond au manque de projection dans l'avenir de nos dirigeants avec l'abandon d'opportunités comme les technologies de l'environnement, chance de relance pour notre économie, et le quasi abandon de notre recherche.*

#### **Les conséquences**

*L'incivisme généralisé, dernière bravade d'un peuple harassé, se heurte à la multitude d'effets d'annonce et de lois, prises en urgence, dont les décrets d'application ne sont pas et ne seront jamais mis en œuvre.*

*Un appauvrissement généralisé de la population fait peser un risque certain d'explosion sociale. De tous temps, ce ne sont pas les « masses populaires » qui ont fait les révolutions mais les classes moyennes; or celles-ci sont exsangues et sont de plus en plus solidaires des classes les plus modestes.*

**De fait :** *seul un projet mobilisateur et fédérateur comme celui qui suit, ou son équivalent, pourrait rendre à la France et à son peuple sa fierté d'appartenance et sa place bénéfique pour et dans le monde.*

**« Le fait de ne pas aborder les autres sujets problématiques de la société est un parti pris. La mise en œuvre du projet et les moyens produits devant apporter un certain nombre de solutions. »**

## **02 PROJET GLOBAL**

### **Objectifs:**

*Relancer l'Économie, la Recherche et le Développement.*

*Réindustrialiser le pays.*

*Réorganiser le Territoire.*

*Répondre à la pénurie de logements et permettre au plus grand nombre de ce constituer un patrimoine.*

*Atteindre un taux de PIB annuel de 10%.*

### **Développement:**

*La construction de 5 000 000 (cinq millions) de logements « dits sociaux » et « écologiques » en accession à la propriété à taux réduit (+/- 2.5 %) sur des périodes de 30 à 50 ans. Ces logements seront réservés aux personnes ayant des revenus mensuels égaux et/ ou inférieurs 3600 € par personne, soit quasiment 80% de la population. Et sachant que ces constructions feront appel aux dernières normes et techniques environnementales et d'économie d'énergie / énergies renouvelables.*

*L'ensemble de ces constructions (cinq millions) devront , pour certaines, s'intégrer dans des tissus urbains déjà existants; pour d'autres, être l'opportunité de la création de villes entièrement écologiques et faisant tout autant appel aux dernières technologies environnementales. Cela permettra, en outre, de maintenir et développer les classes et les écoles en zones rurales grâce au repeuplement du territoire.*

*Cela suppose une réorganisation du territoire (suppression du Département et création de 8 à 10 « super Régions », avec lesquelles l' État pourra cogérer) et la recentralisation de son aménagement (ministère et administration centrale).*

*L'objectif étant de redéfinir:*

*La politique des transports au niveau national dont : a) le Ferroutage avec ses plateformes de distribution régionales et ses sous plateformes. b) Le développement des transports fluviaux et leurs ports et infrastructures.*

*La politique énergétique et la sortie partielle et progressive du nucléaire, en fonction des avancées technologiques des énergies renouvelables.*

*La construction de ces 5 000 000 (cinq million) de logements sera financée par l'octroi de prêts bonifiés à environ 2.5%, et cela est possible car, les organisme d'HLM sont actuellement financé avec des taux à 1.5 %. Les aides sociales existantes, telles que APL, etc, doivent être maintenues afin que les revenus les plus modestes y soient aussi intéressés.*

*La construction de ces logements aux dernières normes environnementales permettra de développer une industrie des nouvelles technologies vertes, implantée à proximité des zones de construction et apporter ainsi des bassins d'emplois. De plus cela réduira une part importante de la précarité énergétique.*

*Le prix moyen de ce type de logement (petits collectifs ou individuels regroupés par rues comme dans les petites villes - pas de lotissements) étant de +/- de 200 000 €, c'est  $(200\ 000 \times 5\ 000\ 000) = 1\ 000\ 000\ 000\ 000$  € (Mille Milliards d'Euros) de travaux générés en 5 ans, soit deux cent milliards par an, **soit 10% de PIB et de croissance par an, non délocalisable !***

*Cette augmentation d'une moyenne annuelle de 10% du PIB aurait aussi comme conséquence une baisse de la pression fiscale directe et indirecte pour tout le reste de la population .*

*Évaluation faite (il faut compter en moyenne 4 ouvriers pour construire un logement sur 3 mois), ce sont 1 000 000 (un million) d'emplois qui seront ainsi créés et à peu près autant (un million) dans les industries environnementales.*

*Les conséquences positives et mobilisatrices que ce projet peut avoir sur le reste de l'économie laisse envisager une montée en puissance d'autres secteurs et la création de nombreux autres emplois.*

### **3 MÉTHODES**

*Pour trouver les ressources permettant « d'amorcer la pompe » et les moyens de prêter aux acquéreurs;*

*La récupération, par demande de remboursement, des sommes octroyées aux banques depuis ces 30 dernières années sous la forme d'une prise de participation au Capital de celles-ci à hauteur de 35 à 51 % suivant les cas et donc sans aucun coût pour l'État et les contribuables. Ces participations étant gérées par (création) un établissement financier intermédiaire sous contrôle de l'État par le biais de la Caisse des Dépôts. Cet organisme financier organisant la gestion globale de l'octroi de ces prêts aux accédants. Ces prêts seront garantis par l'État pour permettre aux plus modestes d'accéder à la propriété.*

*Ces prêts, pouvant s'échelonner de 30 à 50 ans, impliquent une suppression des droits de succession sur la résidence principale acquise dans le cadre de ce projet et le transfert du crédit aux descendants et ayants droit, s'ils le désirent et aux mêmes conditions.*

## **Conclusion**

*Nous avons vu, ci-dessus, que 5 millions de logements en accession à la propriété sur la base moyenne unitaire de 200 000 € produisait un marché de 1000 milliards €, non délocalisable, sur 5 ans. La ponction fiscale et sociale de l'Etat, directe et indirecte, est en moyenne de 40%, soit dans le cas présent 400 milliards €, c'est-à-dire 80 milliards € par an (400:5) de rentrées fiscales supplémentaires.*

*La moitié devra servir au remboursement de la dette et le solde au financement de grands travaux d'infrastructure. A cela, nous pouvons rajouter les économies faites sur les budgets sociaux par le fait de la diminution importante de la précarité.*

*Nous savons que, comme d'habitude, se seront les plus faibles qui payeront la facture de la crise. Avec ce projet, pour une fois, ce sont eux qui en tireront profit et seront même reconnus comme étant les acteurs principaux du sauvetage de l'Économie Française, ce qui leur donnerait légitimement davantage de droits.*

## **Billet d'humeur**

« En ce qui concerne la crise financière mondiale et le comportement des agences de notations et vu les conséquences dramatiques sur les peuples européens et leurs économies, je considère être en présence d'un « Génocide Social » qui devrait faire l'objet de plaintes auprès du TPI (Tribunal Pénal International) et la délivrance de mandats d'arrêts internationaux contre leurs dirigeants!

Cette proposition est-elle si déraisonnable? »